



PROVINCE  
de NAMUR

Santé Publique  
Santé Scolaire



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

SP 13

**Des poux...  
c'est si vite  
arrivé !**

**Ce qui est  
important,  
c'est de s'en  
débarrasser.**

# Comment les trouver ?



Ça te chatouille dans les cheveux ?



Pour découvrir les lentes, examiner les mèches de cheveux à LEUR BASE  
(Les lentes collent aux cheveux)

# Où s'informer ?



Auprès du médecin, du pharmacien,  
du personnel du Service PSE.



# Comment les éliminer ?

## Etre rigoureux dans l'application du traitement

- ✓ Lire la notice du produit
- ✓ Laisser agir le temps indiqué
- ✓ Protéger les yeux
- ✓ Insister derrière les oreilles et dans la nuque
- ✓ Peigner les cheveux mèche par mèche, chaque jour
- ✓ Détacher les lentes avec les doigts

## ! UNELENTE QUI RESISTE AU TRAITEMENT = UN POU DANS HUIT JOURS

Pour détacher les poux, lentes après le shampoing ou la lotion :

Passer la gaze dans les dents  
du **peigne à poux**

Tremper le **peigne** dans une  
solution d'eau tiède  
et de vinaigre

**Peigner** ainsi les cheveux  
mèche par mèche tous les  
jours pendant 10 jours.



EXAMINER LES CHEVEUX TRÈS RÉGULIÈREMENT  
PENDANT LA PÉRIODE QUI SUIT LE TRAITEMENT  
(plus ou moins 1 mois)

# N'oubliez pas...

Etre rigoureux dans l'application du traitement

**DES LE DEBUT ET PENDANT LE TRAITEMENT**



**LAV**ER les vêtements, bonnets, écharpes,  
manteaux, literies, peignes, essuies...  
**RENOUVELER** régulièrement la literie, draps, taies,...  
**DESINFECTER** coussins, fauteuils,...



**OUVRIR L'OEIL** : VERIFIER, le même jour,  
l'ensemble de la famille et  
traiter si nécessaire



# Quelques trucs pour éviter la contagion



Ne jamais échanger les peignes, brosses, cartables, casquettes, serre-tête, turban...

Faire des tresses



Cacher le bonnet ou l'écharpe dans la manche du manteau



Contrôler régulièrement les cheveux, minimum une fois par semaine, (avec un peigne à poux).

Les shampoing anti-poux en prévention  
sont inutiles et inefficaces

## Remarques et encouragements



A series of horizontal lines for writing, consisting of a solid top line, a dashed middle line, and a solid bottom line. There are 18 such sets of lines available for text entry.

Le .....

Madame, Monsieur,

A la demande du Directeur d'école, un membre du service PSE est venu ce jour inspecter les cheveux de **TOUS** les enfants de la classe.

Votre enfant,

- ne présente pas de lentes ce jour - Restez vigilant.
- est absent ce jour - Vérifiez attentivement les cheveux et traitez-les si nécessaire.
- présente quelques lentes - Il faut commencer un traitement,
- doit continuer le traitement il reste des lentes à enlever.
- présente ~~des lentes~~ des poux et/ou des lentes. Selon la loi (AGCF 14.07.2011), la fréquentation de l'école lui est interdite pour une durée maximale de 3 jours. Le retour à l'école nécessite soit un certificat médical attestant l'absence de poux, soit le passage préalable dans notre service PMS/PSE.
- peut se présenter au Service PSE, le ..... pour vérifier l'évolution du traitement.

N'hésitez pas à demander conseil à votre médecin, pharmacien ou au personnel du service de médecine scolaire (PSE)





**PROVINCE**  
de **NAMUR**  
**Santé Publique**

Santé Scolaire

## Namur Province en Santé

Les Centres PMS et le Service PSE  
des 9 Maisons Provinciales du Mieux-Etre :

### **Andenne**

23, rue de l'Hôpital  
5300 Andenne  
Tél. : 085 84 94 80 - Fax : 085 84 91 50

### **Beauraing**

61, rue de l'Aubépine  
5570 Beauraing  
Tél. : 082 71 13 91 - Fax : 082 71 14 85

### **Ciney**

66, rue Walter Soeur  
5590 Ciney  
Tél. : 081 77 68 26 - Fax : 083 21 74 08

### **Couvin**

12, ruelle Cracsot  
5660 Couvin  
Tél. : 081 77 68 22 - Fax : 060 34 65 90

### **Dinant**

45, rue Alex Daoust  
5500 Dinant  
Tél. : 082 21 48 40 - Fax : 082 21 48 48

### **Florennes**

18, rue Gérard de Cambrai  
5620 Florennes  
Tél. : 071 68 10 25 - Fax : 071 68 50 15

### **Gembloux**

12A, Chaussée de Tirlemont  
5030 Gembloux  
Tél. : 081 77 67 94 - Fax : 081 62 66 19

### **Namur**

3bis, rue Château des Balances  
5000 Namur  
Tél. : 081 77 67 64 - Fax : 081 77 69 44

### **Tamines**

11, rue Duculot  
5060 Tamines  
Tél. : 071 26 99 00 - Fax : 071 26 99 19

Dessins réalisés par Véronique Blanpain  
Conception et réalisation :  
Imprimerie provinciale de Namur